

Les sociétés au défi de l'allongement de la durée de vie

Renaud Orain

Sociologue, Centre de recherche de l'Institut de démographie, Université Paris-1

Dans toutes les régions du monde, la durée de vie a connu un prolongement inouï entre la fin du xix^e siècle et le début du xx^e, en particulier entre les années 1950 et 2010. En France, la longévité est ainsi passée de 48 ans en 1911 à 82 ans en 2011, alors qu'elle n'atteignait encore que 66 ans en 1950. Largement dû aux succès remportés dans la lutte contre la mortalité infantile, divisée par dix et ramenée de 44 ‰ à 4 ‰ en France (de 133 ‰ à 46 ‰ dans le monde), cet allongement de la vie s'est ensuite poursuivi grâce à un recul des taux de mortalité à tous les âges, dont les effets sont observables dans tous les pays développés. En France, le taux de survie à 65 ans dépassait à nouveau 50 % en 1945, plus de deux Français sur trois dépassant cet âge dès 1950, et près de neuf sur dix vers 2010-2015.

Les gains significatifs en termes d'espérance de vie se reportent donc au-delà de l'âge de la retraite dans la plupart des pays développés. Ils restent toutefois limités : en France, le nombre d'années restant à vivre est ainsi passé de quatorze après 65 ans et six après 80 ans en 1950, à respectivement vingt et neuf dans les années 2005-2010. Mais, même modestes, ces progrès n'ont cessé de surprendre jusqu'à la fin du xx^e siècle les prévisionnistes qui avaient tablé sur un plafonnement de l'espérance de vie aux âges avancés.

Un milliard de plus de 65 ans à l'horizon 2025

Ces années de vie en plus se traduisent en premier lieu par des taux de survie plus élevés jusqu'à l'âge de la retraite, et par des années de jeunesse et de vie active supplémentaires. Entre

les années 1950-1955 et 2005-2010, l'espérance de vie à la naissance de la population mondiale serait ainsi passée de 48 à 68 ans environ, soit un gain de vingt ans.

Révolution ou transition démographique, l'effondrement de la mortalité et l'allongement de la durée de vie ont marqué le *xxe* siècle. L'universalité de ce changement radical est d'autant plus remarquable que des inégalités considérables face à la mort se maintiennent, voire s'amplifient, entre pays et au sein de chaque population nationale – que ce soit en matière d'accès aux soins médicaux ou aux biens et services nécessaires à la survie (eau potable, alimentation suffisante ou suffisamment variée, protection contre les conflits, les discriminations, les mauvais traitements, l'insécurité économique, les risques sanitaires). À cet égard, il est très significatif que l'espérance de vie soit intégrée dans la construction d'un indicateur global du développement humain, à l'égal de la richesse produite par habitant et des taux d'alphabétisation et de scolarisation.

Alors que la fin du *xxe* siècle avait été marquée, au niveau international, par la volonté de contrôler les naissances pour éviter un déséquilibre démographique, les inquiétudes se reportent à présent dans un grand nombre de pays sur le « déséquilibre » présent ou à venir entre générations jeunes et âgées, sur fond de stabilisation, voire de recul démographique.

Le cas de la Chine, pays le plus peuplé du monde au *xxe* siècle, est emblématique à cet égard : l'espérance de vie y est passée de 41 ans en 1950 à 73 ans vers 2010, et on devrait y observer une hausse de la population âgée de 80 ans et plus, de 11,5 millions en 2000 à 100 millions en 2050, cependant que la part des plus de 65 ans devrait passer de 11 % à 31 % en 2050. Pour autant, ce vieillissement découle d'abord de la diminution des naissances depuis la mise en place de la politique de l'enfant unique, même si l'accroissement des années vécues bénéficiera bien aux générations nombreuses nées jusque dans les années 1990. Le Japon présentait quant à lui l'espérance de vie la plus élevée au monde en 2010 (83 ans). La part des 65 ans et plus y dépassait alors 27 % de la population totale, et pourrait culminer à 45 % vers 2060.

En bref, le nombre de personnes de plus de 65 ans dans le monde devrait dépasser le milliard vers 2025, avec des conséquences différentes selon l'importance relative des générations dans

chaque pays et selon les formes de prises en charge des retraités et des personnes âgées dépendantes.

Réajuster les systèmes de prise en charge

L'effet le plus immédiat du vieillissement de la population est d'accroître le poids relatif de la prise en charge des personnes âgées. Les solidarités familiales ne suffisent plus. C'est notamment le cas en Chine, dans un contexte où les générations actives sont moins nombreuses et où la cohabitation entre générations est remise en cause par l'exode rural et par l'évolution des relations familiales.

Les régimes de protection sociale d'Europe continentale connaissent un besoin de financement important du fait de l'allongement de la durée de vie, mais aussi de l'évolution de la conjoncture économique. En France, le régime vieillesse enregistrait en 2011 un déficit de 8,1 milliards d'euros pour l'ensemble des régimes de base et de 3,8 milliards pour le Fonds social vieillesse (FSV), soit un besoin total de financement de 11,9 milliards. La réforme de l'âge légal de départ à la retraite et des durées de cotisation conduite en 2010 n'a pas compensé le ralentissement économique, et le FSV a dû se substituer aux cotisations sociales des chômeurs tout en assurant le versement du minimum contributif et du minimum vieillesse, ce qui rend ses charges très sensibles à la conjoncture économique.

En fait, aucun système de protection sociale ou de prévoyance individuelle ne semble pouvoir résoudre la question de la prise en charge du grand âge par le recours à un modèle unique, qu'il soit libéral, égalitaire ou multisolidaire, en particulier si l'on souhaite à la fois assurer une viabilité financière, maintenir ou renforcer les solidarités intergénérationnelles, lutter contre les inégalités au sein des générations, et pérenniser la progression des durées de vie, mais aussi des capacités à âge donné et des taux d'activité en fin de vie active.

Une question de société globale

Pour appréhender les défis associés à l'allongement de la durée de vie, il faut donc se pencher sur des questions plus larges : partage de la valeur ajoutée, modèle de financement de la sécurité sociale et des minima sociaux, redistribution, maintien de l'emploi tout au long de la vie active, formes diverses de solidarités intergénérationnelles et de mobilisations familiales autour de la dépendance.

Ainsi, en France, la dégradation des comptes des régimes vieillesse à la fin de la décennie 2000 peut inquiéter à juste titre, puisqu'elle est contemporaine de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations les plus nombreuses, mouvement appelé à se poursuivre jusqu'en 2030. Cette évolution résulte en partie d'une dégradation de la part des salaires dans la valeur ajoutée dans les années 1980 (de 70 % à 65 % environ) et de diverses mesures d'exonérations de cotisations sociales destinées à favoriser l'emploi peu qualifié développées dans les années 1990 (de l'ordre de 30 milliards d'euros en 2010). Ces tendances pourraient induire une remise à plat du principe même de cotisations sur les salaires. La création dès 1990 d'une contribution sociale généralisée (CSG) assise sur tous les revenus allait déjà dans ce sens. Le modèle français a ainsi progressivement intégré des dimensions moins assurancielles, tout en réaffirmant l'importance du financement public de la Sécurité sociale, désormais inclus dans les projets de loi de finance.

Une des clés du problème pourrait bien tenir à la qualité de l'information du public (employeurs compris) sur les causes et les conséquences réelles de l'allongement de la durée de vie et sur les autres phénomènes démographiques qui l'accompagnent, pour inciter à l'adoption de réformes éclairées autant qu'à une évolution des comportements.

Améliorer la durée de vie sans incapacité

L'évolution des espérances d'activité et des espérances de vie en bonne santé des seniors en Europe entre le XX^e et le XXI^e siècles permet pourtant de remettre en cause un schéma de dépendance fixe selon l'âge, et de montrer qu'ils s'accompagnent parfois d'un accroissement des capacités à âge donné.

C'est ainsi que les taux d'activité et les taux d'emploi en fin de vie active en Europe ont progressé entre les années 1990 et 2010. En France, le nombre d'années passées en activité après 50 ans se rapprochait de neuf vers 2010, et le taux d'activité avait dépassé 60 %, contre respectivement huit ans et 56 % en 2003. Le taux d'emploi des plus de 50 ans est passé en France de 29 % en 1999 à 39 % en 2009, et de 36 % à 46 % dans l'Union européenne à Vingt-Sept. De même, dans tous les pays européens, le nombre d'années sans incapacité s'est accru (en France de 61 ans à près de 63 ans entre les années 1995-2000 et 2005-2010). Les tendances récentes tendent ainsi plutôt à indiquer une diminution de la proportion du nombre d'années vécues avec incapacité au sein d'une vie plus longue. En Suède, hommes et femmes ont même gagné près de huit ans sans incapacité entre 2000 et 2009, pour un taux d'emploi des plus de 50 ans passé de 65 % à 70 % dans la même période.

Ces résultats suggèrent qu'il est possible de renforcer les capacités et l'autonomie des salariés les plus âgés et des retraités, mais l'intérêt de ce constat ne se limite pas au maintien des seniors sur le marché de l'emploi : il invite aussi à regarder de près les contributions qu'ils fournissent à leurs descendants (par exemple pour la garde d'enfant), mais aussi à leur conjoint au moment de la dépendance.

Ainsi, loin qu'il faille considérer l'allongement de la durée de vie comme problématique en soi, le défi à relever pourrait être d'en étendre les progrès aux catégories qui en bénéficient le moins, dans le sens d'une extension des capacités à tous les âges, objectif pour lequel le niveau des pensions de retraite et des revenus minimum peuvent jouer un rôle considérable.

Deux situations sont particulièrement éclairantes. D'une part, celle des ouvriers, qui ne bénéficiaient que de vingt-quatre ans sans incapacité à l'âge de 35 ans, contre trente-quatre ans pour les cadres, avec une espérance de vie de cinq ans plus faible au début des années 2000. D'autre part, celle des femmes, dont la longévité supplémentaire à 60 ans (les amenant à 85 ans contre 81 ans en moyenne pour les hommes) ne correspondait à aucun gain en terme d'années sans incapacité.

Cet enjeu rend également souhaitable de développer et de reconnaître l'apport des solidarités familiales diverses accompagnant la dépendance au grand âge. Un meilleur accompagnement social et médical des nombreuses femmes jouant le rôle d'aidant principal de leur conjoint ou de leurs parents pourrait ainsi avoir des effets significatifs sur les années de vie sans incapacité leur restant à vivre. Des politiques résolues de maintien en activité des salariés, en particulier dans les emplois les moins qualifiés, pourraient également améliorer la situation française à cet égard, en renforçant l'utilité sociale des seniors et leur autonomie, pour prévenir et limiter leur dépendance.

Pour en savoir plus

A. MASSON, « Trois paradigmes pour penser les rapports entre générations », *Regards croisés sur l'économie*, n° 7, La Découverte, Paris, mai 2010.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2011). *World Population Prospects: The 2010 Revision, CD-ROM Edition*.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

NOM _____ ORAIN

PSEUDONYME (le cas échéant) _____

PRÉNOM _____ Renaud

Discipline/S spécialité _____ Sociologie/Démographie

Institution _____ Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

E-mail : renaud.orain@univ-paris1.fr

Table des matières

I. La cassure

1. La perte de sens du politique
2. L'Union européenne, épiceutre d'une crise systémique ?
3. La crise des institutions européennes
4. La désaffection à l'égard du politique
5. Les nouveaux « communautarismes »
6. La fabrique des guerres sans fin
7. Les conflits dans le monde : typologie et évolutions
8. L'Arabie saoudite, une puissance longtemps sous-estimée
9. « Lanceurs d'alertes » : les experts militants
10. La corruption au cœur du système économique globalisé
11. Les livres de l'année

II. Entre facteurs de blocage et esquisses d'alternatives

1. Contre-révolutions arabes
2. Le rôle de la multiplication des MBA dans la mondialisation néolibérale
3. L'OMS détournée de ses missions par les laboratoires pharmaceutiques
4. Les lobbies agricoles sapent l'action de la FAO
5. La privatisation des fonctions économiques régaliennes en Europe
6. L'intériorisation de l'idée du déclin en Europe et aux États-Unis
7. Résignation devant le chômage ?
8. Le nucléaire civil avant et après Fukushima
 - 9. Les sociétés au défi de l'allongement de la durée de vie
10. Obama : bilan d'un mandat

III. Conflits et enjeux régionaux

1. Sorties de guerre en Irak et en Afghanistan
2. Moyen-Orient : l'enjeu nucléaire
3. La nouvelle diplomatie turque au défi
4. Irruption des luttes sociales en Chine
5. Russie : la fin du système Poutine ?
6. Le Qatar : bulle diplomatique ?
7. Nigeria : la déchirure
8. Les leçons de la crise ivoirienne
9. Institutions gangrenées et criminalisation de la politique au Mexique
10. Le populisme hongrois